

AUTOMNE 2023

VERT & BLEU

LE JOURNAL D'INFORMATION DU SIVOM DE LA RÉGION MULHOUSIENNE



DOSSIER CITÉ DU RÉEMPLOI

**JETONS MOINS,
CONSOMMONS MIEUX !**

Sivom
RÉGION MULHOUSIENNE

ÉDITO

LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS !

Tout le monde s'accorde à le dire, les ressources de notre planète sont limitées, souvent trop menacées et de plus en plus coûteuses à l'exemple de l'énergie comme chacun le sait. Pourtant, notre société de consommation continue à produire des déchets en nombre. Une lueur d'espoir toutefois, des voix s'élèvent enfin pour dire que le modèle atteint ses limites. Cette prise de conscience se traduit à présent en France par un Plan national de prévention des déchets qui implique aussi bien les producteurs que les habitants. Avec un maître mot : "le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas" ; et avec des enjeux clairs : réduire la quantité de déchets, réutiliser les objets jetés ou leurs composants et recycler en matières le plus grand nombre de déchets collectés. Ces objectifs sont aussi ceux du Sivom de l'agglomération mulhousienne qui œuvre comme vous le verrez pour atteindre en 2030 trois objectifs essentiels fixés par la réglementation : une réduction des déchets de 15% et leur valorisation optimale soit sous forme de matières recyclées soit sous forme d'énergie. C'est avec vous et la contribution citoyenne de chacun que nous serons tous ensemble au rendez-vous !

Francis Hillmeyer
Président du Sivom
de la région mulhousienne
Maire de Pfaffstätt



SOMMAIRE

ACTUS	p.3
TRAITEMENT DES DÉCHETS, FAISONS LE POINT !	p.4
DOSSIER SPÉCIAL CITÉ DU RÉEMPLOI	p.6
L'ASSAINISSEMENT FAIT UN SAUT DANS LE TEMPS !	p.12
DES FEMMES ET DES HOMMES AU SERVICE DES EAUX USÉES DES COMMUNES	p.15
SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS	p.16

SUIVEZ NOS ACTUALITÉS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Directeur de la publication : Régis OCHSENBEIN
Conception-rédaction : Skerzo Marketing et Communication
Crédits photos : Sivom, m2A, Adobe Stock, Studio Chlorophile, Vincent Rosenblatt
Illustrations non contractuelles
Dépot légal : 1034
Imprimerie SIB

Sivom
RÉGION MULHOUSIENNE
25, avenue Kennedy
68200 Mulhouse
Tél. 03 89 43 21 30
www.sivom-mulhouse.fr
contact@sivom-mulhouse.fr



ACTUS



ATELIER "LESSIVE MAISON"



Tout au long de l'année le Sivom propose aux écoles du territoire un programme de sensibilisation à l'environnement pour les enfants des classes de maternelle au CM2 : Anim'École.

L'intervention des animateurs scolaires du Sivom s'articule autour de divers sujets tels que le tri et la prévention des déchets, la préservation des ressources en eau, l'assainissement, le compostage... C'est dans ce cadre qu'un atelier ludique de fabrication de lessive "Maison" a été mis en place. Les enfants apprennent ainsi à utiliser des ingrédients respectueux de l'environnement tout en produisant moins d'emballage et en prenant conscience de la nécessité de préserver notre ressource en eau.



BÂCHES DE CHANTIER LE SIVOM LES RECYCLE !



Le Sivom a confié à La Petite Manchester la réalisation de cabas confectionnés à partir des bâches récupérées sur ses chantiers une fois terminés. Souples et très résistants, ces nouveaux sacs sont devenus l'accessoire indispensable au transport quotidien des équipements de sécurité des agents du Sivom.

Créée en 2015, La Petite Manchester est une association mulhousienne qui relie Éducation et Industrie par le textile. L'activité est fondée sur la revalorisation de chutes de textiles et de matériaux souples récupérés dans les industries locales pour en faire des objets éco-responsables.

"École-fabrique", La Petite Manchester forme les "apprenants" aux savoir-faire textiles au sein de son Atelier Chantier d'Insertion où sont fabriqués les objets, et par le biais de sa toute nouvelle filière Métiers des Arts et du Design implantée au Lycée Louis Armand. Des ateliers de sensibilisation sont également proposés aux 3 - 16 ans.



La Petite Manchester propose un service de retouches et réparations d'articles textiles aux professionnels et aux particuliers.



Plus d'infos sur le site lapetitemanchester.com
Ouverture de l'atelier Fabrique du lundi au vendredi de 9h à 16h45
45, rue Jean Martin à Mulhouse



TRAITEMENT DES DÉCHETS, FAISONS LE POINT !

La loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire fixe des obligations de réduction des déchets sur la période de référence 2010-2030 notamment pour les déchets ménagers et assimilés.

DES OBJECTIFS NATIONAUX QUI S'IMPOSENT À TOUS

Dans ce contexte, trois objectifs majeurs sont fixés :

RÉDUCTION DE 15%
des Déchets Ménagers et Assimilés

VALORISATION MATIÈRE DE 60%
des déchets en 2030
soit par le réemploi soit par le recyclage

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DE 70%
des déchets non recyclés en 2030

NE PAS RELÂCHER SES EFFORTS...

En 2022, le poids global des déchets ménagers et assimilés collectés par m2A et traités par le Sivom a **reculé de plus de 7%** par rapport à l'année précédente. C'est un **bon signe**. Mais attention avec une augmentation défavorable de 5,9% des déchets de 2010 à 2022, **on est loin de pouvoir atteindre l'objectif de -15% en 2030**.

Alors, tous ensemble relevons le défi d'une réduction bien plus forte de nos déchets.

BON POINT POUR LA VALORISATION DES DÉCHETS !

Avec un **taux de valorisation global de 94%** composé pour moitié d'une «**valorisation matière**» des matériaux collectés et recyclés ; et pour une autre moitié d'une «**valorisation énergétique**» sous forme d'électricité ou de chaleur produite par l'Unité de valorisation énergétique de Sausheim, le Sivom est en phase avec les objectifs de 2030.

DES SOLUTIONS EXISTENT ET CHACUN PEUT FAIRE BEAUCOUP !

Une conviction à partager : chacun chez soi peut s'approprier la **réduction des déchets, d'abord en consommant autrement. Ensuite, en prenant le soin de moins jeter et de valoriser plus**. Par exemple, en mettant dans le **circuit du réemploi** pour leur donner une seconde vie des objets que l'on pensait jeter. C'est une **solution citoyenne et écoresponsable** comme le montre notre dossier spécial consacré à la Cité du Réemploi.

Autre exemple de réduction des déchets à portée de main : **les biodéchets ménagers** (restes de cuisine) et **les déchets verts de jardin** pour lesquels des solutions opérationnelles existent avec le **compostage pour une valorisation chez soi** ou à proximité de son domicile. C'est ainsi que près de **16 878 composteurs individuels ont déjà été vendus** à tarif préférentiel par le Sivom et **44 plateformes de compostage partagées** sont installées à ce jour.

REFUS DE TRI EN COLLECTES SÉLECTIVES

18,9 kg/hab. vs 2010 : 3,4 kg

Évolution sur 1 an :

-5,3% 😊

Coût annuel :

810 000 € 😞

DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

CHIFFRES CLÉS 2022 ET TENDANCES* PAR SOUS-CATÉGORIES DE DÉCHETS

158 272 t
577,4 kg/hab.

Évolution sur 1 an :

-7,44% 😊

2010-2022 :

+5,9% 😞

soit +33,4 kg/hab

Comparaison France (2019/ADEME) : **582 kg**
Objectif 2030 loi AGE : **-15%**



COLLECTE SÉLECTIVE

Déchets recyclables :
verre, papiers, cartons,
emballages plastiques,
métaux

29 731 t
108,5 kg/hab.

Évolution sur 1 an :

+1,3% 😊

2010-2022 :

+73,6% 😞
(multi matériaux)



ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Collectes résiduelles
de poubelles classiques
mélangées

62 182 t
226,8 kg/hab.

Évolution sur 1 an :

-2,87% 😊

2010-2022 :

-18% 😊



DÉCHETS OCCASIONNELS DES MÉNAGES

Encombrants, déchets
verts, bois, gravats,
déchets spéciaux, ...

65 591 t
239,3 kg/hab.
dont déchetteries
208,6 kg/hab.

Évolution sur 1 an :

-15% 😊

2010-2022 :

+11,9% 😞



BIO-DÉCHETS COMPOSTABLES

Fraction
compostable
(uniquement territoire de
Wittelsheim)

767 t
2,8 kg/hab.

Évolution sur 1 an :

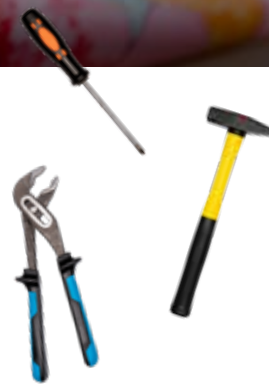
-9,6% 😊



* Source Rapport d'Activité 2022



LA CITÉ DU RÉEMPLOI OUVRE DE NOUVEAUX HORIZONS



L'idée d'une recyclerie émerge quand m2A et le Sivom de l'agglomération mulhousienne se posent la question d'innover dans le cadre du programme local de réduction des déchets alors à l'étude. Cela part d'un constat simple : bien des objets peuvent éviter de terminer leur vie en déchets parce qu'ils sont réutilisables par d'autres.

C'est dans ce contexte que la Cité du Réemploi voit le jour en novembre 2021. Son modèle original associe la valorisation des objets récupérés à l'insertion professionnelle. Il est mis en œuvre avec la contribution de Tri Services - un acteur local de référence de l'économie sociale et solidaire.

POUR UNE AUTRE CONSOMMATION ET MOINS DE DÉCHETS !

Dans le contexte d'une société qui se laisse aller à sur-consommer ; où les ressources tendent à devenir plus rares et plus coûteuses ; où l'empreinte carbone des produits a toujours un impact négatif et où le traitement des déchets a un coût élevé pour la société : la réduction des déchets devient une nécessité.

La Cité du Réemploi redonne leur utilité aux objets en bon état qui ne méritent pas d'être jetés. Et, elle les revend à petits prix.



PAROLE D'ÉLU



Philippe WOLFF
Adjoint au maire
de Rixheim
15^{ème} vice-président
du Sivom

"Avec le réemploi, la recyclerie propose une consommation plus responsable. C'est un formidable outil citoyen !"



UN LIEU UNIQUE AUX MULTIPLES FACETTES

La Cité du Réemploi c'est d'abord un site de 3 800 m² avec un bâtiment éco-conçu qui réunit des personnes en contrat d'insertion, leurs encadrants et des bénévoles autour d'une grande **recyclerie**, d'un **drive** où chacun peut déposer ses objets, des aires réservées au personnel pour le tri des apports et au démontage des objets dont on veut extraire les matériaux pour les mettre dans une filière de recyclage.

Avec ses **ateliers de remise en état**, c'est aussi le lieu par excellence de la **valorisation des objets collectés après réparation ou transformation**. Côté citoyenneté, la Cité du Réemploi n'est pas en reste avec ses espaces de rencontre et d'animation. À ceux-ci s'ajoutent ses ateliers participatifs destinés à **sensibiliser les habitants à la pratique du réemploi** et à une consommation responsable.



PAROLE À...

Natacha KELLER,
Directrice de la
Cité du Réemploi



“

La Cité est un acteur éco-responsable et socialement engagé dont la vocation est l'insertion professionnelle par l'activité économique.

Nous avons un statut associatif mais nous fonctionnons comme une entreprise où il faut être polyvalent. Organiser le travail des personnes en parcours d'insertion et celui des nombreux bénévoles, gérer la logistique, suivre les ateliers et la mise en avant des produits à vendre font partie du quotidien.

L'enjeu important pour nous c'est la vente des objets que nous collectons. Nous les vendons en l'état ou après réparation. Leur vente permet à notre modèle social et solidaire d'être pérenne. Et en favorisant la réutilisation, nous favorisons une autre manière de consommer. C'est un autre enjeu pour nous que les personnes en parcours d'insertion et les nombreux bénévoles de la Cité permettent de relever.

Les premiers résultats sont au rendez-vous, la Cité a trouvé ses marques. Les animations et les ateliers ouverts aux habitants en sont aussi la preuve. Je sais aussi qu'avec la motivation et l'implication de tous, l'avenir de la Cité s'annonce prometteur. Et ce qui me motive, c'est de voir que la Cité crée du lien social bénéfique à tous.

”

VOUS AUSSI SAISISSEZ L'OCCASION !

Les objets et accessoires récupérés sont revendus à des prix d'occasion imbattables dans près de 16 rayons qui connaissent un grand succès.



HUIT DÉCHETTERIES POUR DÉPOSER VOS OBJETS À REVALORISER

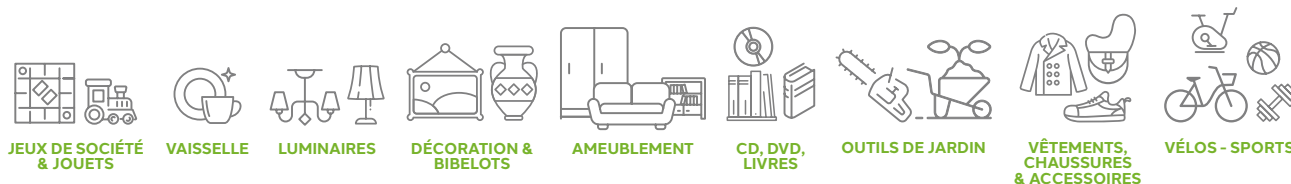
Grâce aux containers dédiés à la Cité du Réemploi, **les encombrants en bon état** dont vous souhaitez vous débarrasser **pourront être réutilisés**.

DÉPÔT UNIQUEMENT LES LUNDIS, VENDREDIS ET SAMEDIS DE 14H À 18H dans les déchetteries de :

- PULVERSHEIM,
- WITTENHEIM,
- WITTELSHEIM,
- KINGERSHEIM,
- SAUSHEIM,
- RIXHEIM,
- RIEDISHEIM ET
- BRUNSTATT-DIDENHEIM.

ATTENTION : tous les objets n'ont pas droit à une seconde vie ! Seules certaines catégories d'objets en bon état peuvent être soit déposées en déchetteries, soit apportées au drive de la Cité voire enlevées à domicile selon certaines conditions.

VOICI LES CATÉGORIES D'OBJETS ACCEPTÉS



AGENTS VALORISTES ET BIEN PLUS ENCORE...

Vous les rencontrez en déchetteries prêts à vous conseiller sur les dépôts d'objets à destination de la Cité du Réemploi. Mais ce que vous ne voyez pas c'est la polyvalence du **travail accompli les autres jours sur le site de la Cité par ces personnes en parcours d'insertion**. Là, elles **trient les collectes, réparent, valorisent, accueillent** et quelques fois **orientent les acheteurs**. Elles vont aussi **participer à l'enlèvement des objets à domicile et à la livraison** des articles d'ameublement ou d'électroménager vendus aux particuliers.



LE RÉEMPLOI DES OBJETS : DES TONNES DE DÉCHETS EN MOINS !

Avec plus de 86 000 objets vendus en 2022, **plus de 100 000 à l'automne 2023, la Cité du Réemploi a réussi son lancement**. Du point de vue du traitement des déchets ce sont autant d'objets qui **ne seront pas incinérés**.

En 2022, **146 tonnes d'objets ont été collectées par les huit déchetteries du Sivom équipées des containers blancs aux couleurs de la Cité du Réemploi**. De son côté, **le drive de la Cité a collecté près de 187 tonnes et 30 tonnes ont été enlevées chez des particuliers**. Le tout a été valorisé ou mis en filière de retraitement.

L'objectif visé à terme est ambitieux : collecter plus de 500 tonnes d'objets. D'ici là, la recyclerie sera encore mieux connue avec plus de déchetteries du Sivom équipées pour cette collecte spécifique.



DÉJÀ PLUS DE 100 000 OBJETS VENDUS EN 2023

LES BONNES AFFAIRES DE LA RECYCLERIE

Que l'on soit par goût ou par conviction **adepte de la récup'** ou que l'on veuille préserver son **pouvoir d'achat, la Cité du Réemploi propose une autre manière de consommer**.

Avec ses nombreux espaces de vente d'occasion dédiés à l'électroménager rénové et garanti (magasin Envie), aux vêtements et accessoires, à l'ameublement, à la vaisselle, aux luminaires, aux vélos, aux livres, à la puériculture et à la culture (livres et disques,...), **le choix est vaste et les prix tout petits à la Recyclerie !**



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA RECYCLERIE
DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 18H
LE SAMEDI DE 10H À 12H ET DE 14H À 18H

DES CHIFFRES 2022 QUI PARLENT

363 TONNES D'OBJETS COLLECTÉES
(déchetteries du Sivom + drive)

38 776 HEURES DE TRAVAIL
fournies par les personnes en parcours d'insertion

793 PARTICIPANTS AUX ATELIERS PARTICIPATIFS
de sensibilisation et d'animations

5 249 HEURES DE BÉNÉVOLAT

33 VISITES GUIDÉES



L'INSERTION PROFESSIONNELLE, LE MOTEUR DE LA CITÉ !

En plus de la **remise en circuit d'objets collectés**, la Cité du Réemploi **ajoute une dimension sociale** à son modèle avec **l'insertion professionnelle**. Des contrats de travail allant jusqu'à 24 mois **permettent à 35 personnes** éloignées de l'emploi qui répondent à des critères précis de **bénéficier d'un parcours d'insertion**.

Logement, transport, préparation aux entretiens d'embauche, stage en entreprise,... il y a pas mal d'obstacles à franchir. Dans ce contexte, **les personnes en insertion sont guidées par deux accompagnateurs socio-professionnels**, par des **encadrants techniques spécialisés en valorisation**, en menuiserie, en logistique et en vente et par des permanents de la Cité.

L'objectif de ce parcours est que **chacun retrouve le chemin de l'emploi en prenant conscience de son potentiel**. Résultats à ce jour : à l'issue de leur contrat d'insertion, **plus des trois quarts des personnes ont trouvé un emploi ou une formation qualifiante !** Près de 2 ans après son inauguration, de tels résultats valident le modèle social, économique de développement durable de la Cité du Réemploi.



35
BÉNÉFICIAIRES
D'UN PARCOURS
D'INSERTION

LE BÉNÉVOLAT, UNE DES CLÉS DE LA RÉUSSITE DE LA CITÉ DU RÉEMPLOI

La Cité du Réemploi est une association à but non lucratif et comme pour toute association, **l'un de ses moteurs essentiels est le bénévolat**.

Aujourd'hui, près d'une centaine s'active régulièrement à la Cité du Réemploi. **Leurs missions sont pour les uns d'apporter leur expertise technique aux personnes en parcours d'insertion, les aider à trier les objets, à les expertiser ou encore à les réparer** ; tandis que d'autres vont animer des ateliers participatifs ouverts aux particuliers pour leur enseigner notamment le "faire soi-même" en petit bricolage ou en couture. On pourra même y apprendre à faire ses propres produits ménagers avec le concours de partenaires extérieurs à la Cité. **L'ambition est toujours la même : sensibiliser et accompagner les habitants vers les bonnes pratiques de l'éco-consommation.**

REJOIGNEZ L'ÉQUIPE DES BÉNÉVOLES

Vous aimez vous sentir utile, vous avez un talent à partager, vous appréciez les projets porteurs de sens ?

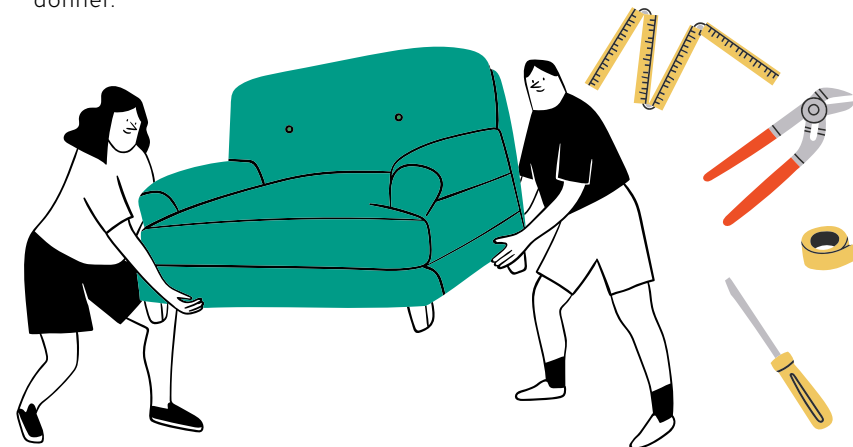
Alors, la Cité du Réemploi est faite pour vous.

Rejoignez l'équipe des bénévoles en prenant contact avec la Cité du Réemploi (voir coordonnées ci-contre).



DÉCOUVREZ LES PRESTATIONS DE LA CITÉ DU RÉEMPLOI

Vous pouvez faire appel aux ateliers du magasin Envie (selon certaines conditions) pour la réparation de vos **équipements électroménagers**. Un service dédié à **l'aérogommage de vos vieux meubles** est également à votre disposition pour leur redonner une nouvelle jeunesse. Vous pouvez apprendre à **réparer votre vélo** et vous pourrez même trouver bientôt des pièces détachées pour celui-ci. Vous pouvez aussi demander **la livraison à domicile des gros articles achetés** à la Cité et, à l'inverse, vous pouvez demander l'enlèvement des objets encombrants que vous souhaitez lui donner.



Y ALLER

La Cité du Réemploi

RECYCLERIE

La Cité du Réemploi et sa Recyclerie
3, avenue de Suisse
à Sausheim Île-Napoléon
03 89 50 25 84
www.lacitedureemploi.fr

POUR ACHETER OU PARTICIPER :

du mardi au vendredi :
de 14h à 18h

le samedi :
de 10h à 12h et de 14h à 18h

POUR DÉPOSER VOS OBJETS AU DRIVE :

du mardi au samedi :
de 10h à 12h et de 14h à 18h

HISTOIRE DE L'ASSAINISSEMENT



1890 : les immondices domestiques et industriels sont rejetés dans les eaux du Tränkbach

L'ASSAINISSEMENT FAIT UN SAUT DANS LE TEMPS !

L'origine du réseau d'assainissement mulhousien remonte à 1897. Avec une histoire qui mérite d'être connue et mise en regard des réalités actuelles souvent high tech.

UN LAISSER-FAIRE TRÈS NATUREL

Aux temps reculés du Moyen-âge et jusqu'au 19^e siècle les choses étaient très simples, **les immondices de toutes natures étaient laissés en l'état, charge à la terre et à l'eau de bien faire les choses pour s'en débarrasser.** Plus tard dans la Cité du Bollwerk du début de l'ère industrielle, c'est l'**époque sans scrupule du "tout-à-l'eau"** des matières fécales ou des déchets toxiques des ateliers textiles ou des teinturiers. Les édiles de 1826 vont même jusqu'à exiger que tout soit évacué par les canaux. Seules les matières fécales des premières fosses d'aisance des particuliers sont vidangées par ceux que l'on appelle les "maîtres fi-fi". Leurs contenus sont ainsi évacués à l'écart de la ville où ils sont abandonnés et dans le meilleur des cas épandus sur les terres comme engrais. **Dans les deux cas de figure, le résultat est le même, celui de polluer la terre et l'eau.**

DES PREMIÈRES INITIATIVES D'HYGIÈNE PUBLIQUE

Les fosses sanitaires fermées sont imposées en 1854 peu après une épidémie de choléra qui aura fait bien des victimes. Entre temps, la **vidange des fosses septiques est devenue une activité lucrative** exercée par une entreprise spécialisée qui en a inventé le procédé inodore et bénéficie à ce titre d'un véritable monopole.



Le ruisseau insalubre du Fossé de la Sinne en 1825. En arrière-plan, la filature de la Porte du Miroir

Les excreta servent d'engrais aux cultivateurs des environs et sont même transportés par péniches hermétiques jusque dans le nord de l'Alsace où ils sont utilisés comme **engrais organiques sur les champs de houblons et de betteraves.**

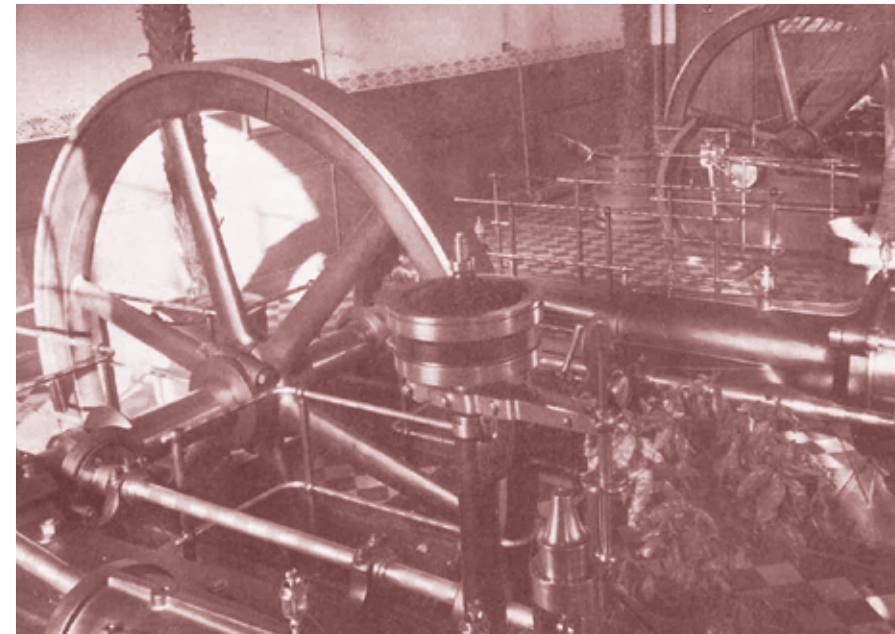
Précisons qu'une bonne partie des eaux usées de l'industrie étaient également captées par le canal de décharge construit en 1852 dont la vocation initiale était de limiter les inondations fort nombreuses alors. Le tout étant évacué vers l'Ill toute proche.



L'élargissement fin 19^e du Canal de décharge

UNE PREMIÈRE STATION DE RELÈVEMENT PLACÉE AU BON ENDROIT...

Avec la création du réseau d'assainissement, les eaux usées sont devenues invisibles et évacuées à bonne distance de la ville grâce à l'emploi des pompes de la première station de relèvement des eaux d'égout. Cette station était judicieusement placée au point le plus bas du réseau et à proximité du confluent de l'Ill et de la Doller où en cas d'orage les eaux en surcharge des égouts pouvaient être évacuées vers le milieu naturel. **Depuis, d'autres stations de pompage ont accompagné le développement du réseau d'assainissement** permettant l'évacuation des eaux usées vers le Rhin en cas de saturation des équipements.



Ancienne pompe à vapeur de la station de relèvement

LE MAIRE HACK PREND LA DÉCISION QUI S'IMPOSE !

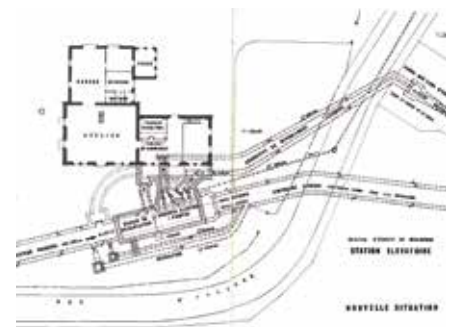
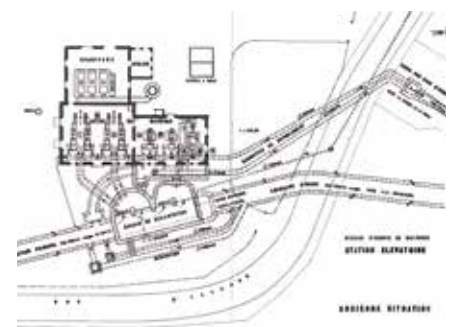


Carl Hack (1844-1905) fut un maire visionnaire et réformateur. Mulhouse lui doit son premier réseau d'assainissement.

Celle que l'on surnommait du fait de son extraordinaire essor industriel textile "**la ville aux 100 cheminées**" avait **décuplé sa population en moins d'un siècle pour compter près de 90 000 habitants dans les années 1890.** Des habitants en grand nombre et une activité industrielle qui produit énormément de rejets : **la situation sanitaire devient intenable** parce qu'insalubre et dangereuse pour la santé publique.

La décision de construire un réseau d'assainissement est enfin prise par le premier maire-fonctionnaire allemand Carl Hack, nommé par l'empire germanique en 1889 puisque Mulhouse, comme toute l'Alsace, étaient intégrées au Reichsland depuis le traité de Francfort de 1871 qui faisait suite à la défaite française de la guerre de 1870-71.

C'est ainsi que le projet de créer le premier réseau d'assainissement mulhousien est préalablement étudié par l'ingénieur Gruner. Sa construction est alors vaguement évaluée entre 1 et 2 millions de marks. **Le réseau devient réalité en 1897**, charge à l'État avec lequel la Ville de Mulhouse a contracté d'évacuer à ses frais ses eaux usées par le canal des eaux d'égout de la Hardt. Une fois mélangées avec celles du Rhin, elles servent à l'irrigation réglementée des champs d'épandage jusqu'en 1949. **L'hygiène et la santé publique de Mulhouse ne s'en portent que mieux.**



Le développement du réseau d'assainissement a permis d'éviter des rejets dans l'Ill et la Doller.

HISTOIRE DE L'ASSAINISSEMENT



Station d'épuration de Sausheim

PAROLE D'ÉLUE



Maryvonne BUCHERT
Assesseur du Sivom
Adjointe au maire de Mulhouse

"La préservation de la ressource en eau nécessite un réseau d'assainissement performant et des investissements constants."

NAISSANCE DU SIVOM ET ESSOR DE L'ASSAINISSEMENT

Autre séquence historique importante : 1968 quand **12 communes de la région mulhousienne s'unissent** pour créer un **syndicat communal** à vocation multiple dont la mission est de gérer l'assainissement et les déchets de ses adhérents. À présent en 2023, **33 communes** (267 466 habitants) confient au Sivom le traitement de leurs eaux usées pour leurs **3 bassins** versants (Ill, Doller et Est de Mulhouse). Il complète ses infrastructures en créant sa première grande station d'épuration de Sausheim - Île Napoléon. Celle-ci est raccordée aux réseaux unitaires (eaux usées et eaux industrielles) de ses adhérentes.



LES "EAUX CLAIRES" DE L'ASSAINISSEMENT

Le schéma d'assainissement des années 90 continue à se développer. Il comporte aux points les plus bas du réseau 5 stations élévatoires qui dirigent les eaux usées domestiques et industrielles collectées vers la nouvelle station d'épuration. **Les premiers bassins d'orage sont créés, ils ont vocation à stocker et décanter les masses d'eau des gros orages qui se chargent au sol en matières polluantes.** En cas de surplus d'eau trop importants dans les bassins, ceux-ci sont envoyés dans les cours d'eau situés à proximité (Ill, Doller, Kaltenbach, Steinbaechlein) pour préserver les installations.

Une fois relâchées dans le réseau, **les eaux stockées sont traitées en aval par la station d'épuration qui les dépollue à près de 95%** estime-t-on à l'époque. Après quoi, le Grand Canal d'Alsace conduit ces "eaux claires" vers le Rhin.

En 1998, le Sivom intègre le syndicat de la Basse Vallée de la Doller qui lui confie le traitement des effluents de ses communes.

DES ENJEUX FORTS POUR AUJOURD'HUI COMME DEMAIN !

Aujourd'hui les enjeux de salubrité, de sécurité et de préservation de l'environnement d'il y a 30 ans sont les mêmes. Bien sûr, pour accompagner la croissance de l'agglomération mulhousienne, le schéma d'assainissement s'est développé. **C'est ainsi qu'il s'est renforcé de façon spectaculaire notamment avec les infrastructures plus performantes de la grande station d'épuration de Sausheim.** Une partie importante de son **réseau sous-terrain** a intégré récemment les ouvrages et les équipements dédiés à la régulation de son fonctionnement à présent **gérés à distance par son centre de pilotage de gestion dynamique des réseaux.** Une référence nationale en la matière.

Mais, ce qui est particulièrement remarquable c'est que **le cœur historique du réseau d'assainissement**, parfaitement entretenu au fil des ans, est **toujours opérationnel près de 126 ans après** sa construction y compris pour intégrer une gestion dynamique !



L'ASSAINISSEMENT D'AUJOURD'HUI

DES FEMMES ET DES HOMMES AU SERVICE DE LA BONNE GESTION DES EAUX USÉES DES COMMUNES

Le réseau d'assainissement requiert un entretien et une veille permanente qui nécessitent de nouvelles compétences. Les techniciens des équipes Études et Travaux et Exploitation Assainissement du Sivom se répartissent les tâches à accomplir sur l'étendue du territoire et selon les impératifs d'intervention. *"On voit petit à petit des femmes arriver dans ces métiers et intervenir sur les chantiers et c'est une vraie évolution"* souligne avec le sourire Stéphanie Riviera, technicienne du service Exploitation Réseaux du Sivom.

EN ACTION SUR LE TERRAIN !

Les demandes de travaux émanent généralement des communes qui ont pour devoir d'anticiper ces derniers. Le Sivom intervient sur leurs projets **en qualité de conseil et de porteur de solutions.** Actuellement des chantiers de renouvellement du réseau sont en cours comme à Chalampé où Maria Silvestrova, technicienne du service Études et Travaux du Sivom intervient pour la définition des besoins de la commune et pour le suivi du projet. Ici, des travaux de voirie ont été programmés pour 2024 mais un état dégradé du réseau a été constaté grâce à l'inspection vidéo ITV du prestataire SUEZ. Les travaux prévoient la pose de nouveaux collecteurs en grès ainsi que la dépose d'anciennes conduites d'amiante ciment.

"Il n'y a pas de routine dans ce métier, j'apprécie la diversité des activités et l'ampleur des chantiers. Le contact humain est aussi très important pour moi" souligne Maria Silvestrova.



Maria Silvestrova, technicienne Études et Travaux et son binôme Pauline Winger, technicienne Exploitation Réseaux

AVEC POLYVALENCE



Sébastien Ponlevé, technicien Études et Travaux du Sivom.

Le Sivom a pour mission le suivi des travaux, en tant que maître d'ouvrage et maître d'œuvre avec le prestataire SCATP pour le chantier de Chalampé et avec SOGEA pour le chantier de Morschwiller.

À Morschwiller, la vétusté du réseau d'eau potable et le remplacement des conduites d'eau ont été identifiés par la Régie de l'eau en 2022. Après concertation entre la Régie et la commune, le chantier de renouvellement du réseau d'assainissement a été confié à Sébastien Ponlevé, technicien Études et Travaux au Sivom.

"Ce que j'aime dans mon métier, ce sont les études à mener, ainsi que le volet passation et attribution des marchés de travaux publics sans oublier le suivi global d'un chantier jusqu'à sa réception. Et en plus, il y a une grande diversité de projets tels que la construction du bassin d'orage à Pfastatt, la création du poste de relevage Vauban à Mulhouse dans le cadre de la mise en place de la Gestion Dynamique."



Inspection avec caméra de contrôle vidéo télécommandée

UNE IMPLICATION ET UNE ATTENTION PERMANENTES

Les techniciens du service Exploitation Réseaux interviennent pour la mise en service des chantiers achevés et veillent ensuite au maintien en bon état du réseau d'assainissement. Dans ce contexte, des contrôles continus sont confiés au prestataire SUEZ notamment pour les levées d'encrassement régulières, des opérations de curage en cas de nécessité voire des opérations de dératisation. Tout ceci avec la supervision des techniciens du Sivom. Ceux-ci interviennent également pour informer et conseiller les usagers mais aussi pour la mise aux normes, les réclamations en cas d'inondations, d'infiltrations, de refoulement ou d'obstructions.

"Se sentir utile en rendant un service au public et de proximité, à la rencontre des gens, c'est ce que j'aime dans mon métier." ajoute Stéphanie Riviera.

Stéphanie Riviera, technicienne Exploitation Réseaux

**Semaine Européenne de Réduction des Déchets
du 18 au 26 novembre 2023**

TRI DES EMBALLAGES, VENEZ VISITER NOTRE CENTRE DE TRI

Pendant la semaine européenne de réduction des déchets, nous vous invitons à découvrir le fonctionnement du centre de tri Paprec qui traite tous les emballages de nos bacs jaunes !

QUE SE PASSE-T-IL APRÈS LE TRI ? QUE DEVIENNENT LES MATIÈRES UNE FOIS TRIÉES ?

Pour répondre à ces questions et vous permettre de découvrir le fonctionnement d'un centre de tri, notre prestataire Paprec de Richwiller vous ouvre ses portes.

Cette action de sensibilisation s'inscrit dans le programme de la SERD pour promouvoir des pratiques écoresponsables qui réduisent les déchets.



Sivom
RÉGION MULHUSIENNE

En partenariat avec



Financé par



Réservez
un créneau
de visite !



www.sivom-mulhouse.fr